

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 14 octobre 2021 à 20h30**

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

BORGEOT Michel, BOUCHARINC Chantal, BOUREILLE Patrick, FLEURY Luc, FORTIN Séverine, GAROT Marie-Françoise, GRAS Nathalie, GUIGUE Jean-Marc, MAUPAS Bruno, Mme TUPINIER Adeline, VUILLARD Jean-Thomas,

Absents excusés : PACAUD Christelle, ROYER Catherine, WEISS Romy.

Madame TUPINIER Adeline a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal. (art. L. 2121-15 du CGCT)

DEL-2021/51 - REMISE EN SERVICE DU TERRAIN DE FOOT

Mme le Maire informe le conseil municipal de la réception d'un courrier de M Maximilien MARTIN demandant à la commune la mise à disposition du stade pour l'activité sportive (football) de leur groupe vétérans. Après en avoir donné lecture, Mme le Maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la demande de M Maximilien MARTIN.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal ACCEPTE la mise à disposition du stade pour l'activité sportive (football) d'un groupe de vétérans.

CHARGE Mme le maire d'en définir les termes.

DEL-2021/52 – DESSERTE ROUTE DE LOUHANS

Madame le Maire rappelle à l'assemblée que la commune est propriétaire d'une desserte non affectés à de futures réalisations communales et qui nécessitent un entretien régulier et se trouvant entre les parcelles AI 119 ET AI 112, 111, 110 et 109.

M et Mme HASLEBACHER demeurant au 875 route de Louhans à La Chapelle-St-Sauveur, par lettre du 17 septembre 2021, demandent à la commune si elle peut leur vendre cette desserte, desservant uniquement leurs parcelles.

Madame le Maire,

-PROPOSE à l'assemblée de vendre à M et Mme HASLEBACHER cette desserte dont la superficie est d'environ 100m².

-PROPOSE à l'assemblée de fixer le prix de vente à 100€

-PROPOSE que les frais de bornage et de notaires soient à la charge de l'acheteur.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

-ACCEPTE la vente de cette desserte à M et Mme HASLEBACHER, se trouvant entre les parcelles AI 119 ET AI 112, 111, 110 et 109.

-FIXE le prix de vente à 100€

-DIT que les frais de bornage et de notaires seront à la charge de l'acheteur.

-AUTORISE madame le Maire à signer l'acte notarié et toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

DEL-2021/53 – PROPRIETE COMMUNAL RUE DE L'EGLISE

Mme le Maire rappelle qu'en janvier 2021 la commune a acquis une propriété rue de l'église. Mme MARGUIN Fabienne a acheté la propriété mitoyenne de la commune et souhaite acquérir la maison mitoyenne propriété de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

ACCEPTE de vendre la maison 175 rue de l'église à Mme MARGUIN Fabienne,

FIXE le prix à 50 000€ (négociable),

CHARGE Mme le Maire d'informer Mme MARGUIN de la décision du conseil.

DEL-2021/54 – PROJET PLACE DE LA MAIRIE

Mme le Maire rappelle que conformément à sa mission, R2SCONCEPT a réalisé différentes études d'avant-projet, l'estimation de l'avant-projet n° 4 s'élevait à la somme de 302 220€ HT (mission de maîtrise d'œuvre comprise),

Vu la réunion avec le maître d'œuvre et les modifications demandées,

Vu le nouveau plan,

Vu l'estimation Prévisionnelle avant-projet n°5 d'un montant de 340492.09€ (hors maîtrise d'œuvre)

L'augmentation de ce montant par rapport à l'estimation précédente est due essentiellement au remplacement à neuf du réseau d'assainissement des eaux pluviales.

Vu le plan de financement qui s'établit ainsi :

DEPENSES :

Travaux : 340492.90€ HT

Maîtrise d'œuvre : 19500€HT

Total : 359 992.90€ HT

RECETTES

Detr : 90 660€

Aap : 10 000€

Amendes de police : 17 875€

Emprunt 241 457.90€

Total : 359 992.90€HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité :

APPROUVE le nouveau plan de financement,

DEMANDE une nouvelle réflexion sur l'emplacement des places de parking

CHARGE le Maire de contacter le maître d'œuvre.

COMMUNICATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Mme le Maire informe le conseil municipal de l'arrêt de travail de Béatrice MORLAND, elle est remplacée par 2 mi-temps :

-Mme VERNET Johanna pour l'entretien des gîtes, salle des fêtes, mairie et maison de la nature

. -M CHEVALEYRE Théo pour l'entretien des espaces vert.

Une réunion avec l'ATD 71 est prévue le 29/10/2021 à 9h30 en mairie.

Mme le Maire donne lecture de Mme Colette BOISSARD sur la traction animale, une réponse lui sera apportée.

M BOUREILLE Patrick, 3^{ème} adjoint fait le bilan sur la gestion du cimetière :

TRAVAUX RÉALISÉS :

- Nettoyage du Jardin du Souvenir réalisé le 6/09/2021 par Entreprise ANDRIQUE (cendrier colmaté et présence de galets)

- Recensement sur place des tombes jugées en état d'abandon effectué le 14/09/2021
- Nettoyage du cabanon au fond du cimetière réalisé lors de la journée citoyenne du 18/09/2021
- Transport équipe municipale au cimetière le 7/10/2021 pour établissement PV d'une 1^{ère} liste de tombes à reprendre
- Affichage PV de synthèse en Mairie et au cimetière + mise en place panonceaux sur tombes concernées le 13/10/2021 (travail devant être réalisé dans les 8 jours suivant l'établissement des PV)
- Réalisation d'un fichier EXCEL de la totalité des tombes du cimetière au profit de la commission

TRAVAUX À FAIRE :

- Fleurissement des tombes n° 162, 163, 164, 199, 600 et 710 à charge de la commune (donation ROBELIN)
- Affichages du PV de synthèse pendant 4 mois (1 mois + 15 j sans + 1 mois + 15j sans + 1 mois)
- Positionner quelques panneaux pour des tombes dont la concession est échue avant la Toussaint
- Faire confectionner ou acheter un panneau « OSSUAIRE » et le mettre en place
- Prévoir une 2^e vague de tombes pour février 2022 (T₀ + 4 mois), puis en juin 2022, octobre 2022, etc...
- Effectuer commande complémentaire de panonceaux pour la suite des opérations de reprise + tombes échues
- Dépose toiture du cabanon à prévoir

Réunion projet prévue le 04 novembre 2021 à 20h30,
 Prochaine réunion de conseil le 18 novembre 2021 à 20h30
 Commémoration du 11/11/2021.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 39

Le Maire,

Marie-Françoise GAROT